

### LE POINT SUR L'ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE (ESB)

#### Déclaration du Canada à la réunion des 24 et 25 juin 2003

#### Contexte

1. Le 20 mai 2003, le Canada a annoncé un cas confirmé d'ESB chez une seule vache canadienne. Ce cas a été détecté dans le cadre du programme de surveillance ciblée et active de l'ESB mis en place par le Canada. La découverte prouve que le système canadien fonctionne. D'après les résultats de notre enquête à ce jour, le Canada peut dire en toute confiance qu'il s'agit d'un cas isolé et que l'approvisionnement alimentaire canadien reste sans danger. Nous avons engagé toutes les ressources nécessaires pour mener une enquête approfondie et détaillée.

2. Le Canada est prêt à discuter des résultats de son enquête et à travailler en collaboration avec tous les membres de l'OMC afin d'assouplir les restrictions qui pèsent sur les produits canadiens, en fonction des risques et en application de principes scientifiques rigoureux.

#### Résultats de notre enquête

3. Je n'irai pas ici dans le détail des résultats de l'enquête canadienne. Je me contenterai d'aborder brièvement quelques points saillants. Nous avons suivi pendant l'enquête un processus public complètement ouvert. J'encourage, à ce propos, les membres de l'OMC à consulter le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

4. Nous avons procédé à une analyse systématique et approfondie sur trois axes; à savoir :

- un traçage en amont, autrement dit une recherche sur les déplacements de cette vache;
- un traçage en aval, autrement dit une recherche des veaux issus de cette vache;
- une enquête alimentaire, autrement dit une recherche des produits de l'équarrissage de la vache qui ont pu être consommés et des sources alimentaires auxquelles elle a pu être exposée pendant sa vie.

5. Nous avons mis 18 exploitations agricoles en quarantaine. Ces quarantaines ont toutes été levées. Nous avons analysé tous les échantillons animaux résultant des trois axes d'enquête. Tous les résultats des analyses, et il y en a plus de 2 000, sont négatifs. Ces résultats d'analyse négatifs signifient que l'ESB

reste confinée à une seule vache au Canada. Par ailleurs, pas un morceau de viande de cette vache n'est entré dans la chaîne alimentaire humaine.

6. Nous sommes certains, vu les résultats de notre enquête, que l'approvisionnement alimentaire canadien reste sans danger et que notre système est efficace et adapté tel qu'il est conçu. Un travail énorme a été accompli en très peu de temps et notre enquête est maintenant terminée. Les experts internationaux invités au Canada début juin conviennent que l'enquête canadienne a atteint son plein potentiel.

### **Groupe d'étude international**

7. L'équipe internationale se composait de quatre experts étrangers de l'ESB plus ou moins familiers avec le système canadien. Ils n'ont pas été choisis pour leur appartenance à tel ou tel autre pays ou gouvernement, mais en raison de leurs qualifications en tant qu'experts internationaux. L'équipe se composait des professeurs Ulrich Kihm et Will Houston et des docteurs Dagmar Heim et Stuart McDiarmid.

8. Le Canada se considère chanceux d'avoir bénéficié des conseils de tels experts membres de la communauté internationale de la santé publique et de l'hygiène vétérinaire. Le Canada a demandé que le groupe examine deux questions précises.

- a) Premièrement, nous lui avons demandé d'examiner les approches et techniques utilisées dans l'enquête.
- b) Deuxièmement, le Canada a demandé à l'équipe d'examiner les approches stratégiques qu'il envisage pour l'avenir afin de renforcer encore son système d'inspection.

9. Le groupe d'experts international a loué notre enquête pour son efficacité. Il s'est montré rigoureux dans ses questions à notre équipe épidémiologique, et il a validé nos conclusions et confirmé que la phase active de l'enquête a atteint son plein potentiel. Par ailleurs, il a recommandé quelques modifications à la réglementation du système canadien déjà efficace, et nous les étudions. Le rapport est bientôt terminé. Nous distribuerons des exemplaires de sa version finale dans tous les pays par l'intermédiaire des ambassades du Canada. Le rapport sera également versé sur le site Web de l'ACIA, et nous invitons naturellement tous les pays à en prendre connaissance. En plus d'étudier l'enquête et les prochaines mesures canadiennes, le groupe international a félicité le Canada de son approche transparente et cité en exemple sa façon de traiter cette affaire.

### **Information internationale**

10. Sur le front international, nous nous sommes efforcés de communiquer avec tous les pays de façon transparente et détaillée. Le site Web de l'ACIA a été mis à jour quotidiennement et on y a versé des informations détaillées sur l'enquête ainsi que des renseignements sur les politiques et procédures canadiennes.

11. Lorsque le cas d'ESB canadien a été confirmé, le chef vétérinaire officiel du Canada assistait à l'assemblée générale de l'Office international des épizooties (OIE), à Paris. Le Canada a saisi l'occasion pour informer directement les milieux vétérinaires internationaux de ce qui se passait. Dans le monde entier, les ambassades du Canada ont rencontré les services vétérinaires des pays étrangers afin de les informer du diagnostic d'ESB et de l'enquête ouverte. Des fonctionnaires canadiens ont également

organisé des séances d'information à l'intention de toutes les missions diplomatiques intéressées à Ottawa.

12. J'aimerais en profiter pour remercier tous les pays qui ont offert leur assistance et leurs compétences au Canada. Ces gestes sont très appréciés. Plus particulièrement, des épidémiologistes et des représentants des services vétérinaires américains nous ont aidés dans notre enquête. De plus, le Royaume-Uni a proposé son aide. Ainsi, son laboratoire mondial de référence de Weybridge a confirmé rapidement notre diagnostic puis offert des services d'analyse.

### **Exemptions de l'OIE pour certains produits**

13. Comme vous le savez, l'OIE renvoie précisément à une liste de produits que les pays devraient autoriser sans restrictions liées à l'ESB, indépendamment de la situation d'un pays par rapport à cette maladie. Cette liste comprend des produits tels que le lait et les produits laitiers, le sperme et les embryons, de même que les cuirs et les peaux. Heureusement, la plupart des membres de l'OMC n'ont pas interdit ces produits en provenance du Canada, car ils ont reconnu le consensus scientifique international voulant qu'ils ne posent pas de risque de transmission de l'ESB. Cependant, certains membres de l'OMC ont suspendu leurs importations de produits en provenance du Canada qui ne sont clairement pas visés par les directives de l'OIE. Nous sommes déçus de cette réaction et nous avons contacté ces gouvernements directement pour les inviter à revoir leur décision en se fondant sur des faits scientifiques et sur le consensus international.

### **Produits ne présentant aucun risque défini ou présentant un risque négligeable**

14. En plus des produits exemptés par l'OIE, nous demandons également aux membres de l'OMC de ne pas appliquer leurs mesures à l'importation à des produits qui, selon des données scientifiques bien établies et internationalement reconnues, ne présentent aucun risque défini ou présentent un risque négligeable dans le cadre de la réglementation canadienne actuelle. Il s'agit, notamment, des produits suivants :

- les veaux âgés de moins de 36 semaines destinés à l'abattage immédiat;
- les bovins de moins de 30 mois destinés à l'abattage immédiat;
- la viande de bovins provenant d'animaux de moins de 30 mois;
- les moutons et les chèvres destinés à l'abattage immédiat et leur viande;
- le caribou et le bœuf musqué;
- les aliments pour animaux d'agrément ne provenant pas de ruminants.

15. Je tiens à dire très clairement que nous demandons à nos partenaires commerciaux de reprendre rapidement le commerce des produits exemptés par l'OIE et des produits présentant un risque négligeable en nous fondant sur des bases scientifiques solides et que ces demandes ne devraient être aucunement liées à des changements dans la politique réglementaire du Canada.

### **Conclusion**

16. Nous sommes fiers de ce que notre système ait fonctionné. Comme je le disais tout à l'heure, conformément à la politique réglementaire du Canada, aucun morceau de viande issu de l'animal malade n'est entré dans la chaîne alimentaire humaine. Nous avons confiance dans la minutie de l'enquête et dans notre capacité de toujours protéger la santé publique canadienne et d'offrir des produits sûrs à l'exportation.

17. En bref :

- Notre enquête, que nous avons menée en toute transparence, confirme que le système canadien est fondamentalement bon;
- Notre enquête approfondie n'a révélé aucun autre cas;
- Des experts internationaux ont validé notre enquête et l'intégrité de notre système;
- Et nous entendons étudier toute amélioration nécessaire pour renforcer encore notre système.

18. Nous demandons à tous les pays d'examiner les détails de notre enquête, et les représentants venus avec moi d'Ottawa répondront avec plaisir à toute question que vous pourriez avoir.

19. Nous demandons également à nos partenaires commerciaux qui ont suspendu temporairement leurs importations en provenance du Canada de lever ces restrictions rapidement pour les produits exemptés par l'OIE et les produits à faible risque. Je vous ai donné quelques exemples de ces produits.

20. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec vous tous afin de rétablir le commerce sur la base de principes scientifiques et en fonction des risques.

---